



L'APPEL À PROJETS 2026

Résidence d'écriture de films documentaires

Associations Les Petites caméras & Zelinha

Les associations Les Petites Caméras et Zelinha rassemblent des auteur·rices et des professionnel·les du cinéma documentaire qui souhaitent partager leurs connaissances et leurs pratiques. Cette année, elles s'associent pour proposer une résidence d'écriture de films documentaire dans le Morvan. Ensemble, nous voulons créer autour de l'expérience cinématographique des occasions de rencontres, d'échanges et d'ouverture au public.

L'appel à projet est ouvert du lundi 1^{er} au vendredi 19 décembre 2025
Les candidat·es seront prévenus du résultat dans la semaine du 9 février 2026.

Les Petites Caméras
ASSOCIATION DE CINÉASTES

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

ZELINHA
fabrique de films et de récits

1 – Objectif de la résidence

La résidence permet à quatre auteur.rices de bénéficier du soutien de professionnels expérimentés pour développer et renforcer leurs projets de films documentaires, dans un contexte de partage d'expériences. Elle conduit chacun.e à mettre en évidence la singularité et la force de son projet, à trouver sa propre voie dans les différentes approches cinématographiques, afin de s'engager dans les meilleures conditions, dans des perspectives de production. Le travail d'écriture entre les sessions nécessite un investissement fort de la part des auteur.rices.

Durant six mois, chaque auteur.rice est accompagné·e dans le développement de son projet et guidé dans la confrontation concrète à son sujet et à l'histoire qu'il veut raconter. Il nourrit autant qu'il le peut l'écriture de son film d'expériences pratiques : repérages, essais, collectes d'entretiens ou même tournage de quelques séquences.

La résidence propose une alternance de temps de travail individuels et collectifs où chaque auteur·rice sort de l'isolement propre à l'écriture pour confronter sa démarche, sa méthode et ses réflexions à celles des autres. Des exercices d'écriture sont proposés pendant les sessions, qui doivent permettre de dépasser les doutes inhérents à l'écriture. La recherche d'un équilibre entre écriture et confrontation concrète au sujet, par l'analyse d'images issues de repérages est placée au cœur de la résidence.

La résidence est encadrée par Anna Feillou et Benoît Keller et coordonnée par Fanny Corcelle.

Avec la volonté de consolider les parcours professionnels, la résidence propose également un appui dans la préparation de la mise en production des projets qui doit permettre à l'auteur.rice de situer son projet dans le contexte économique du cinéma.

2 - Programme et calendrier de la Résidence 2026

La résidence 2026 se déroule de mars à septembre et sera organisée autour de trois temps de travail constitués de deux sessions de trois jours en présentiel à Brassy entrecoupées d'une consultation à distance. L'ensemble de ce parcours permettra :

- L'analyse de fond de chaque projet
- La structuration du dossier
- Un retour critique sur les images tournées par l'auteur.rice
- La recherche de perspectives de production

Pour les sessions en présentiel, l'ensemble des auteur·rices et des intervenant·es sont réunis dans un lieu de travail et d'hébergement aussi agréable que fonctionnel. Les séances de travail alternent temps collectifs, individuels et séances de projection.

Première session en présentiel : analyse initiale des projets.

Du 31 mars au 2 avril (prévoir une arrivée la veille et un départ le lendemain)

Au cours de ce premier temps de travail, les tuteurs procèdent à l'analyse détaillée des projets. En demi-groupe de travail, nous interrogeons les intentions de réalisation, la progression de la dramaturgie, le mode de narration et le dispositif de tournage envisagé. Puis, une journée complète est consacrée à la mise en scène à l'occasion d'une projection d'extrait de rushes d'une dizaine de minutes que l'auteur.rice aura préparé. Ce travail collectif permet à chacun d'affirmer ses choix artistiques. Au terme de cette première session de travail, les auteur.rices et leur tuteur.rice définissent la feuille de route des semaines à venir.

Deuxième session en consultation à distance : structuration du dossier. Fin mai - début juin, selon la progression du travail.

Après une période de deux mois consacrée autant que possible aux repérages et à l'écriture, les auteur.rices sont invités à envoyer une nouvelle version de leur texte à leur tuteur.rice. Cette nouvelle version est analysée à l'occasion d'une consultation de 3 heures qui réunit en visio auteur.rice et tuteur.rice. Pour cette session de travail, les auteurs n'ont pas l'obligation de présenter de nouvelles images. A l'issue de cette consultation, les auteur.rices repartent avec un nouveau diagnostique qui leur permet d'affirmer leurs choix essentiels de point de vue, de récit et de mise en scène.

Troisième session en présentiel : perspectives de production du 22 au 24 septembre (prévoir une arrivée la veille et un départ le lendemain).

Après une nouvelle période d'écriture, l'ensemble des participant·es est à nouveau réuni pour trois jours. Le travail se déploie sur la base d'une nouvelle version complète du dossier et d'une nouvelle sélection d'images qui pourraient accompagner les futurs dossiers de demande d'aide à l'écriture. Cette session de travail devra permettre d'effectuer les derniers ajustements du dossier.

Parallèlement à ce dernier temps de travail, nous travaillons avec les auteur.rices sur les perspectives qui s'ouvrent à leur projet : quelles demandes d'aides, quels chemins de productions, vers quelle diffusion...

3 - Conditions matérielles

- La résidence aura lieu à Brassy, dans la Nièvre. Les auteur.rices sont hébergées chez l'habitant.
- L'hébergement et les repas sont assurés par l'association.
- Les frais de déplacements pour se rendre à la résidence restent à la charge des auteur·rices.
- Une participation de 210€ sera demandée aux auteur·rices. Elle correspond à l'adhésion à l'association (10 €) et à la prise en charge d'une partie des frais.
- La Région Bourgogne-Franche-Comté octroie à chaque auteur.rice retenu.e une bourse d'écriture de 500 euros brut versée sous forme de droits d'auteurs.

4 - Critères de sélection et candidature

- La résidence est réservée aux porteur·euses d'un projet de film documentaire, moyen ou long métrage.
- Elle est ouverte aux auteur·rices résidents sur l'ensemble du territoire national.
- L'ancrage au territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté n'est pas obligatoire.
- La résidence est conçue pour être une aide initiale au projet. L'auteur.rice ne doit pas avoir déjà été aidé pour ce projet (bourse, aide à l'écriture, résidence) au moment du dépôt.
- L'auteur.rice doit être en mesure de partager à l'ensemble du groupe dix minutes d'images en lien avec son projet(repérages ou autre) pour les deux sessions de travail à Brassy.
- L'auteur.rice doit pouvoir témoigner d'une expérience professionnelle dans le documentaire ou d'une formation professionnalisaante reconnue (formation initiale ou continue).
- L'appel à candidature est ouvert du lundi 1 décembre 2025 au vendredi 19 décembre 2025.

Les principaux critères de sélection sont :

- La singularité de l'approche de l'auteur.rice
- L'originalité du dispositif de réalisation et du mode de narration envisagés et leur adéquation avec le sujet.
- L'engagement de l'auteur et sa motivation à s'investir dans le travail collectif, dans un esprit d'échange et de collaboration.

Chaque dossier de candidature doit faire un maximum de 10 pages (visuels compris), envoyé sous forme d'un seul document pdf. Il doit comporter au minimum : une présentation du projet dans la forme que souhaitera l'auteur.rice permettant de distinguer un résumé, le mode de narration et la forme cinématographique envisagée, un CV et une lettre de motivation.

Il est également possible de joindre une réalisation antérieure en fournissant un lien internet et un mot de passe en cas d'accès privé.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le vendredi 19 décembre 2025 jusqu'à 23h59.

Envoyer le dossier par mail à : residence@lespetitescameras.fr

Les résultats seront communiqués sur la semaine du 9 février 2026.

Les auteur·rices retenu·es signent avec l'association Les Petites Caméras une convention par laquelle ils s'engagent à suivre les trois sessions de la résidence.

La résidence, organisée par les associations Les Petites Caméras et Zelinha, bénéficie du soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Les Petites Caméras

64 rue du puits de Gy - 89100 Nailly

www.lespetitescameras.fr

residence@lespetitescameras.fr